

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ST-SULPICE  
DU 9 NOVEMBRE 2023**

Assemblée Générale réalisée à l'Auberge Communale

**Présents :**

Comité : Vincent Jost, Weronika Krafft, Séverine Belie, Lisa Bourgeois, Anouk Oulevey,  
Francesco Riva, Mariel Castro

Membres : Séverine Lemoine, Petra Tixier, Amin Rostamian, Vincent Lamirand, Pascale Guillot

Non membres : Mme Anne Merminod, Municipale en charge des écoles

Excusé(e)s : -

Début de l'Assemblée Générale à 20h35.

## **1. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale**

Il est procédé au vote : le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2022, mis à la disposition de tous les membres, est accepté à l'unanimité.

---

## **2. Rapport d'activité pour l'année 2022-2023**

### **2.1. Relais entre parents et autorités (scolaires, municipales, vie associative)**

#### **➤ La Municipalité**

Les rapports restent cordiaux et constructifs avec Mme Anne Merminod, Municipale en charge des écoles, que nous avons rencontré une fois en tête à tête.

Cependant, nous avons eu des contacts suivis avec la Municipalité cette année, au travers du groupe de parents qui s'est monté suite au débat sur le **parascolaire** que nous avons organisé en ouverture de notre AG 2022.

Grâce à un dialogue constructif avec la Municipalité, nous avons pu aider à faire avancer le dossier du parascolaire sur la Commune, et un important projet d'agrandissement va être proposé par la Municipalité pour l'année 2024.

Nos échanges avec Madame Merminod ont également porté sur l'**aménagement du Collège**.

La situation n'a pas beaucoup évolué depuis l'année dernière. La taille du Collège sur le long terme pose un problème. La

population du village s'accroît, et les élèves sont de plus en plus nombreux. Chavannes a coupé court aux options envisagées par St Sulpice de rassembler les 7-8 sur Chavannes. Bien que le Collège des Pâquis puisse être agrandi, l'option privilégiée par la Municipalité est de mettre en place des préfabriqués pour accueillir les élèves supplémentaires dans les prochaines années.

Enfin concernant le réfectoire et la cantine, Mme Merminod informe que le contrat du précédent prestataire étant arrivé à expiration, un nouvel appel d'offres est en cours. Par ailleurs, le prix des repas va augmenter de CHF 0.30 prochainement.

Le comité aimerait chaleureusement remercier Mme Merminod pour son écoute et sa collaboration tout au long de l'année, ainsi que les services de la voirie et de la conciergerie pour leur gentillesse et leur aide précieuse lors de nos manifestations.

### ➤ **Directrice de l'établissement scolaire Chavannes-St-Sulpice**

Nous avons rencontré Mme Hofmann en janvier 2023, avec l'APE de Chavannes. Nous avons abordé les sujets suivants :

- La gestion des appuis
- La qualité de l'air dans les salles de classe
- Les joutes : le déplacement des élèves entre St Sulpice et Chavannes pose problème. L'APE avait demandé que les élèves puissent faire le déplacement avec leur classe depuis St Sulpice, mais cette année encore ils ont dû s'y rendre par leurs propres moyens.
- Les casiers au secondaire

### ➤ **Conseil d'Etablissement**

Nous sommes membres du Comité d'Etablissement (CET) depuis la rentrée 2021. Trois séances ont eu lieu pendant l'année scolaire 21-22. Le CET réunit les représentants des Communes, de l'Ecole, des Parents et des Associations. La participation au CET nous permet de suivre de près les sujets en lien avec l'école.

Les sujets abordés cette année étaient plutôt orientés sur le secondaire, et le primaire à Chavannes, même si le sujet global de la taille des collèges est souvent évoqué en CET.

### ➤ **APE Chavannes**

Nous poursuivons notre bonne collaboration avec l'APE de Chavannes, notamment en préparation des séances du CET, et des rencontres avec Mme Hofmann.

### ➤ **Diverses demandes des membres**

Toute l'année le Comité répond à diverses interpellations des parents.

Nous vous remercions de votre confiance renouvelée d'année en année, et vous invitons à vous adresser à nous en cas de problème à l'école ou au parascolaire.

## **2.2. Autres activités**

### ➤ **Cours et manifestations**

Comme l'année précédente, 2022-2023 a été bien remplie :

#### Septembre 22

Petit déjeuner des parents.

#### Octobre 22

Cours Pro-vélo

Novembre 22  
Halloween !

Décembre 22  
Fenêtre de l'Avent

Avril 23  
Pâques avant Pâques : chasse aux œufs au Parc du Russel !

Mai 23  
Sciences Sulpice

Juillet 23  
Pique-nique de fin d'année – Annulé 😞

Septembre 23  
Petit déjeuner des parents  
Cours TATOUT

Novembre 23  
Halloween

➤ **Les projets et évènements à venir :**

Fenêtre de l'Avent le 6 décembre 2023 au Refuge du Laviau.  
Introduction à la PNL prévue en janvier 2024

---

### **3. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs**

Weronika Krafft présente les comptes (annexés au présent PV).

Rapport des vérificateurs

---

#### *Questions :*

Il n'y a pas de questions, l'assemblée passe au vote.

L'assemblée accepte à l'unanimité de valider les comptes, et de donner décharge au Comité.

---

### **4. Election du Comité et des vérificateurs de comptes**

#### **4.1. Démissions**

Il n'y a pas de démission

#### **4.1. Candidatures**

Mariel Castro est candidate pour rentrer au Comité

## 4.2. Election du nouveau Comité:

Un nouveau comité est soumis au vote de l'assemblée. Il est composé de :

- Vincent Jost, Président
- Madame Weronika Krafft, trésorière,
- Madame Lisa Bourgeois
- Monsieur Francesco Riva
- Madame Séverine Belie
- Madame Anouk Oulevey
- Madame Mariel Castro

Ce Comité est élu à l'unanimité des membres. L'assemblée félicite les membres du Comité.

Séverine Lemoine et Vincent Lamirand sont élues vérificateurs des comptes.  
Suppléant Amin Rostamian

Delphine Lamirand, pas présente ce soir pourrait être intéressée pour intégrer le comité => il faut prendre contact avec elle pour discuter des potentielles missions.

Amin Rostamian pourrait aider sur certains activités (randonnées, barbecue).

---

## 5. Divers :

Pas de divers.

---

Aucune autre remarque ou proposition n'étant formulée, la séance est levée à 21h45

Vincent Jost  
Président